

Rencontre du 29 mai 2020

Elections municipales: second tour

Le collectif Pacte pour la transition Hauts-de-France se réunit pour la mobilisation des collectifs dans la perspective du second tour des Municipales.

Présents

Annie Rauwel (Boeschèpe), Jérémy Coussemaeker (Croix), Michel Cucchi (Lille), Philippe Thellier (Villeneuve d'Ascq), Claude Wauquier (Lille)

Rédacteur : Michel Cucchi

Informations

Annie a pu discuter avec Julie, de la coordination nationale. Elle se déclare intéressée par la constitution du Collectif régional. Dans le cadre de cette élection, le niveau national prévoit une campagne sur les réseaux sociaux (Twitter) : envoi de lettres ouvertes aux élus, aux journalistes, peut-être une journée de mobilisation (modalités à inventer puisque les rassemblements supérieurs à 10 sont interdits). Au-delà, de cette élection, il est prévu une action en direction de la Convention citoyenne pour le climat, de la Fête des possibles, ainsi qu'un guide pour "après le 2e tour".

Philippe a participé à un webinaire rassemblant une centaine de participants organisé par la MEL, en présence de personnalités de la Commission européenne (un directeur adjoint en charge du développement durable), organisé par Mme Bouchart, en charge du Développement durable à la MEL. Il existe un Plan Climat de la MEL visant la neutralité carbone pour 2050. Il existe des réseaux de villes engagées dans la transition :

- "100 villes résilientes"(fondation Rockefeller)¹

- les villes de moins de 100.000 habitants².

Michel et Claude mettent en garde de ne pas se trouver dans le silo de stratégies d'administrations particulières, où les citoyens ne sont pas en situation de co-construction. Le Pacte pour la transition s'inscrit dans une démarche de démocratie citoyenne ("transition citoyenne"). Par contre, il peut être intéressant que les Pactes pour la transition développent une "stratégie commune et différenciée" pour faciliter le basculement dans la transition pour toutes les tailles de communes de façon cohérente, mais ce peut être un sujet pour après le second tour, voire après le troisième tour.

¹ <https://www.construction21.org/france/articles/fr/paris-rejoint-le-reseau--100-villes-resilientes.html>

² <https://www.euractiv.fr/section/developpement-durable/news/les-villes-moyennes-mettent-le-cap-sur-la-transition/>

STRATEGIE POUR LE SECOND TOUR

Jusqu'au 2 juin, les listes en ballottage discutent de stratégies de fusion

Dès que possible, les collectifs locaux agissent dans leur commune auprès des candidats, *sans interférence de collectifs intercommunaux ou régional* : l'idée est d'encourager un niveau d'engagement le plus élevé possible des listes en présence, en insistant auprès des élus sur l'importance d'être dans la meilleure configuration possible dès l'issue des élections pour sa mise en œuvre, car le temps nous est désormais compté. Les collectifs locaux peuvent s'inspirer du document Stratégies entre les 2 tours rédigé par le Pacte national (tableau p.2).

Le Pacte pour la transition Hauts-de-France propose de diffuser dans l'intervalle un bilan régional des engagements pris avec les collectifs du Pacte pour la transition à la veille du second tour.

Les collectifs locaux peuvent participer à la web conférence "Engager la transition écologique dans les communes françaises" <https://www.facebook.com/events/720514725368874/> et inviter les candidats à y participer aussi.

A partir du 2 juin jusqu'au 28 juin

Dans les communes en ballottage

Envisager un courrier auprès des électeurs : le Pacte pour la transition, c'est la meilleure réponse à la crise sanitaire que nous venons de vivre. Par des mesures consensuelles, il vise la protection de l'environnement humain et des équilibres vitaux de la planète, incluant la prévention des pandémies. Il faut encourager les collectifs locaux à solliciter les candidats pour obtenir un engagement le plus élevé possible, en rappelant que ce que nous avons su faire pour le virus dans l'urgence, nous pouvons le planifier et y trouver des bénéfices si nous travaillons dans ce sens avec les collectifs de citoyens.

Dans toutes les communes (en ballottage ou avec un conseil municipal renouvelé et en fonctions)

Favoriser un regroupement des **collectifs par intercommunalités** : les collectifs de la Métropole lilloise sont déjà organisés avec le Pacte MEL, avec le collectif de la Flandre intérieure (Annie Rauwel), car une majorité de décisions concernant la transition (80% pour la MEL) se prennent à ce niveau, qui est celui où les citoyens sont les moins bien représentés (quand ils ne sont pas absents). Le Pacte Hauts-de-France propose que, dès le mois de juin, des collectifs soient identifiables pour chacune des intercommunalités, qu'une réunion physique à l'échelle régionale puisse avoir lieu dès que possible (vraisemblablement entre le 22 juin et le 28 juin, voir en fin de document). L'objectif est la préparation du 3e tour, à savoir *la constitution des groupes et la répartition des responsabilités au sein des intercommunalités, qui se joue réglementairement au plus tard 8 jours après l'élection des maires issus du second tour dans les conseils municipaux, c'est à dire avant le 10 juillet*. L'enjeu est que les engagements pris pour le Pacte soient tenus au sein de l'intercommunalité, et qu'une veille s'organise pour que ce soit bien le cas. Les collectifs intercommunaux pourront se signaler auprès des équipes nouvelles en signifiant leur vigilance au respect des engagements et appelant à la

cohérence des engagements. Le Pacte Hauts-de-France se tient à la disposition de ces collectifs pour aider cette structuration importante du débat public.

Les informations et souhaits des collectifs peuvent être relayés par le site pacte-mel.eu. **Claude** propose aux collectifs locaux de transmettre leurs informations pour publication dans la rubrique appropriée et de structurer à la demande des pages intercommunales selon les besoins exprimés. Cela permettrait de mutualiser les initiatives, chaque groupe pouvant servir de modèle pour d'autres collectifs. Le site étant public, il est disponible à tous les citoyens et les journalistes. Il y a également la possibilité d'améliorer la partie HdF qui pourra être éventuellement autonome après cette séquence des élections municipales.

Entre le 28 juin et le 10 juillet date du renouvellement de l'exécutif intercommunal

Premières actions des collectifs intercommunaux. Par exemple : envoyer les propositions du pacte aux conseillers de la commune élus comme représentants à l'intercommunalité, inviter l'intercommunalité à s'engager sur ces mesures et à signer le "Pacte intercommunal pour la transition", encourager à voter pour les présidents et les vice-présidents ou les groupes soutenant les mesures du Pacte.

Au-delà du 10 juillet (en juillet ou en septembre selon les disponibilités)

Une réflexion sera proposée pour susciter la rencontre des différents collectifs en région et à l'échelle intercommunale : mutualisation de la documentation, organisation des signatures avec les exécutifs municipaux et intercommunaux, mise en place d'un suivi régional de la mise en œuvre des engagements, préparation de la prochaine échéance démocratique, à savoir l'élection régionale (mars 2021).

PROCHAINES ÉTAPES

- **Une visioconférence du collectif EPLC mobilisation** a lieu **mardi 2 juin à 18h30** organisée par Gaëtan Delrue. Voici le lien pour se connecter : <http://meet.google.com/ihz-ukfe-oxc> (cela fonctionne sans rien à installer, sur PC et sur téléphone, même si cela fonctionne mieux depuis le PC).
- Chaque collectif local Pacte pour la transition ou EPLC est invité à se réunir dès que possible (et en tous les cas avant le 22 juin) pour définir sa stratégie à l'échelle de la commune dans la perspective des municipales et pour penser à la constitution de collectifs intercommunaux. Il n'est pas prévu à ce stade d'intervention du niveau régional, sinon un soutien (information, appui technique) exprimé à travers le site www.pacte-mel.eu. **Une réunion physique des membres du collectif EPLC Lille est organisée vendredi 5 juin à 18h00**, dans un lieu à déterminer (renseignements : claudewauquier@wanadoo.fr)
- **Une réunion régionale est proposée entre le 22 et le 28 juin** axée sur la constitution de collectifs intercommunaux dans la perspective du 3e tour devant avoir lieu avant le 10 juillet. Merci d'inscrire vos disponibilités : <https://framadate.org/u8CPm4aKsF4Ua95i>